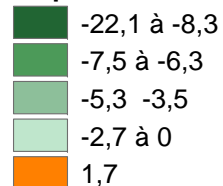


Evolution de la part de l'emploi salarié industriel entre 1996 et 2006

Ces statistiques couvrent les établissements affiliés l'Assurance chômage, cette affiliation étant obligatoire pour tout établissement du secteur privé industriel et commercial, employant au moins un salarié en vertu d'un contrat de travail écrit ou verbal et ce quelle que soit la branche d'activités. Ne sont pas recensés les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, les personnels des ambassades, Consulats étrangers et organismes internationaux les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles les employés de maison, les salariés des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales des sociétés d'économie mixte dans lesquelles les collectivités locales ont une participation majoritaire.

en points



les données 2006 sont des données provisoires

